

UE TRANSVERSALE

Semestre 1-2-3-4 (L1 - L2)

2023-2024

UETEC2S2 - UETEC2S31 :

Valorisation de l'engagement pour les étudiants étrangers

Nom de l'enseignant responsable : **N. Leroy (VP Relations Internationales)**

Descriptif :

Cette UE transversale est exclusivement destinée aux étudiant(e)s étranger(e)s inscrit(e)s dans un programme de mobilité (Erasmus ou partenariat bilatéral), de licence et de master de toute discipline. Elle vise à valoriser l'engagement dans la vie de l'université de ces étudiants par le biais de la participation à la vie associative, à des ateliers de conversation, de la participation à un projet bénéficiant à la communauté étudiante ou à d'autres dispositifs qui pourraient être mis en place.

L'inscription à cette UE transversale sera conditionnée par la validation par le (la) vice-président(e) chargé(e) des relations internationales sur présentation, au service des UE transversales, d'une lettre précisant les raisons du choix de cette UE transversale. Cette lettre devra être déposée au plus tard le 1^{er} octobre 2021 (pour les semestres 1 et 3) ou le 21 janvier 2022 (pour les semestres 2 et 4). Cette lettre indiquera le projet, l'association ou le dispositif dans lequel l'étudiant(e) se sera positionné(e) au préalable. A défaut de validation, l'étudiant(e) sera reversé(e) dans son choix suivant d'UE d'ouverture ou transversale.

L'étudiant(e) sera évalué(e) par le biais d'un rapport d'activité avec soutenance devant le/la vice-président(e) en charge des relations internationales et le/la référent(e) international de sa formation d'inscription.

Le contenu du rapport sera à déterminer par l'étudiant(e) en accord avec le/la vice-président(e), duquel/de laquelle l'étudiant(e) devra se rapprocher une fois son inscription validée.

Points essentiels :

UET réservée aux étudiants étrangers inscrits dans un programme de mobilité internationale entrant à l'université de Nîmes. Obligation de se renseigner auprès du service des relations internationales avant inscription.

La définition du contenu se fait en accord avec la vice-présidence en charge des relations internationales.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 : Rapport d'activité

Session 2 : Rapport d'activité

Si confinement : Rapport d'activité